

Apple est parvenu à un accord avec les Beatles

Les deux camps ont fait des concessions : la pomme reste aussi l'emblème d'Apple, et de l'iPod surtout... En revanche, les amateurs du groupe mythique devront encore attendre avant de pouvoir télécharger leurs titres favoris sur iTunes.

Fin d'un conflit qui dure depuis plus de vingt ans, depuis qu'un certain constructeur d'ordinateurs, dont le fondateur admirait les Beatles, a adopté une pomme comme nom et logo. Apple était né, mais les Beatles étaient passés avant et avaient déposé leur marque '*Apple Records*'.

Depuis, les deux Apple s'affrontent?

Un premier procès s'est terminé par l'autorisation accordée à la firme de Cupertino d'utiliser la marque Apple, sous réserve de ne pas diffuser de produits ayant un lien direct avec la musique.

Le dernier accord en date, annoncé ce 5 février, annule et remplace le précédent signé en 1991, qui globalement prévoyait la même chose. Sauf qu'entre-temps, iPod et iTunes ont changé la donne !

D'abord parce que, malgré l'argumentation de Steve Jobs, le patron et cofondateur d'Apple, il paraît difficile au constructeur de continuer à affirmer qu'il ne diffuse pas de la musique. iTunes ne serait qu'une plate-forme de téléchargement et iPod qu'une plate-forme de transport de fichier, dicit Steve Jobs !

Ensuite parce qu'iTunes reste interdit de Beatles, les titres du plus célèbre groupe de tous les temps, dont les droits sont gérés par Apple Records, ne figurent toujours pas au catalogue d'Apple.

Le nouvel accord enterrerait la hache de guerre entre les deux Apple. Son contenu n'est pas connu, certains analystes estiment cependant qu'Apple va verser à Apple Records entre 50 et 100 millions de dollars. On mesure la surenchère, en 1991 le précédent accord avait entraîné le versement de 26,5 millions de dollars à Apple Records.

Quant au catalogue des Beatles, il n'a pas été évoqué, et on peut légitimement penser qu'iTunes devra encore s'en passer pendant quelque temps?

Affaire Beatles réglée. Apple, qui décidément semble manquer de discernement dans ses choix de marques, va devoir maintenant s'atteler à la négociation avec Cisco pour l'usage de la marque iPhone. Encore une fois Steve Jobs a adopté le nom d'une marque déposée?